

quand elle est immédiatement suivie d'une autre voyelle. Les exceptions à cette règle s'apprennent par l'usage. Elles sont d'ailleurs très-rares. Ex. : *meus*.

IV. Toute voyelle est longue dans les trois cas suivants : 1° quand il y a *contraction*. Ex : *Di* pour *dii* ; 2° quand il y a *syncope*. Ex : *mi*, pour *mihi* ; 3° quand de deux voyelles, qui se suivent, *une seule porte quantité*. Ex : *aio*.

V. Les finales en (*b, d, l, m, r, t*) sont généralement brèves. Ex. : *amat*. Les finales en *c* et *n* sont plus souvent longues que brèves. Ex : *sic, non*.

DES CRÉMENTS.—Etant donnés, dans les noms, le *nominalif*, et, dans les verbes, la *deuxième personne du présent de l'indicatif*, on appelle *crément* la syllabe

A METTRE EN VERS.

LE FUSEAU DES PARQUES.—*Parcæ concordēs dixērunt fūsis suis numine stabili fatorum : currite talia sæcla* (*deux vers.*)

LE SOUHAI T D'UN VIEILLARD.—*O pars ūltima vitæ tam longæ maneat mihi et spiritus, quantum erit sat dicere tua facta !* (*deux vers.*)

LE TRAVAIL VAINQUEUR.—*Tum artes variæ venere ; labor improbus vicit omnia, et egestas urgens in rebus duris* (*deux vers.*)

L'ÂGE D'OR.—*Campus flavescet paulatim arista molli, et uva rubens pendebit sentibus incultis, et quercus duræ sudabunt mella roscida* (*trois vers.*)

LA VIE S'ÉCOULE.—*Quæque dies optima ævi fugit prima mortalibus miseris : et senectus tristis, et labor*